

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE

Envoyé en préfecture le 15/07/2022
Reçu en préfecture le 15/07/2022
Affiché le
ID : 059-215902123-20220715-22_07_15DB95SZ-DE

Séance du 15 juillet 2022

Séance du 15 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 15 juillet à 11 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno FICHEUX, Dorothée BERTRAND, Michel DEHAENE, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Stéphane GLORANT, Francine MOURIKS, Monique DUHAYON, Véronique VANMEENEN, Brigitte CAMPAGNE, Dimitri DUQUENNE, Anaïs BUISSON, Isabelle LEMAIRE OREC, Laetitia LEGRAND, Jimmy MASSON et Alexandra LEGRAND.

Procurations :

- Monsieur Frédéric DUBUS à monsieur Bruno FICHEUX
- Madame Bérangère MAHAUDEN à madame Dorothée BERTRAND
- Monsieur Yann NORMAND à monsieur Dimitri DUQUENNE
- Madame Catherine BAUDRY à monsieur Michel DEHAENE
- Monsieur Romain BUISINE à madame Anaïs BUISSON
- Monsieur Michaël PARENT à madame Isabelle LEMAIRE OREC
- Monsieur Bruno WILLERON à monsieur Jimmy MASSON
- Monsieur Olivier SABRE à madame Laetitia LEGRAND
- Monsieur Eric DEWULF à madame Francine MOURIKS
- Madame Louise SAINTENOY CAMPAGNE à madame Brigitte CAMPAGNE
- Monsieur Hervé BOCQUET à monsieur Yves COLPAERT

Absents : Monsieur François-Xavier HENNEON et madame Camille SPETEBROOT

Secrétaire de séance : Monsieur Michel DEHAENE

Délibération n° 95/98 – 07/2022.

Objet de la délibération : Organisation de la Semaine Européenne - Approbation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Budget Primitif 2022 ;

La commune d'Estaires organise la semaine Européenne qui aura lieu du 24 au 29 août prochain. A cette occasion, Estaires recevra ses villes jumelles, chaque année cette rencontre a lieu dans un pays différent. Des représentants d'Ochtrup (Allemagne), de Valderd del Camino (Espagne), de Wielun (Pologne) et de Rochefort (Belgique) se rassembleront pour une semaine aux couleurs de l'Europe, de la convivialité et de l'amitié. Plus de 100 invités sont attendus pour venir découvrir notre ville, nos traditions, notre « esprit ». Durant ces quelques jours, les représentants des villes jumelles seront hébergés en famille.

L'organisation de cette Semaine Européenne implique à la commune d'engager et d'exécuter des dépenses inhérentes aux différentes activités comme notamment :

- L'hébergement des participants
- Les repas
- Les transports : les représentants se rendront par exemple à Bruxelles, en Flandres et sur la côte ;
- Les animations (un village Européen sera installé au Parc Watine qui ouvrira ses portes le dimanche 29 août afin de faire découvrir au plus grand nombre les richesses de nos villes jumelles) ;
- Les conférences : sur le thème de la solidarité, en lien avec le conflit Russo-Ukrainien ;
- Les cérémonies : une soirée officielle le vendredi 28 août, permettra la signature officielle du jumelage avec la ville polonaise de Wielun.

Considérant que le budget prévisionnel comprenant les transports, les activités, les conférenciers et les frais de réception s'élève à 20 000 euros environ et qu'une subvention a été sollicitée auprès de l'Europe dans le cadre du programme « Citoyen, droit égalité et valeur », qu'elle s'élève à 22 000 € mais que la commune est toujours dans l'attente d'un retour qui ne saurait tarder.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, avec 23 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS » (Isabelle LEMAIRE OREC, Michaël PARENT, Bruno WILLERON et Jimmy MASSON), décide :

- d'approuver l'organisation par la commune de la Semaine Européenne
- d'autoriser la commune à engager et exécuter les dépenses inhérentes à l'organisation de la Semaine Européenne ;
- d'imputer les dépenses correspondantes au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la présente décision ;

Acte certifié exécutoire
Transmis à la sous-Prefecture le
Publié ou notifié le
Le Maire,
Bruno FICHEUX

Fait à Estaires, le 15 juillet 2022
(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Bruno FICHEUX

